

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25509**

### Intitulé

Manager de projets en infrastructures de recharge et véhicules électriques (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), Ecole nationale supérieure des technologies avancées - ENSTA ParisTech, Ecole nationale supérieure des mines de Paris - MINES ParisTech	Directeur, Directrice générale, Directeur général

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

250m Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (organisation, gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager de projets en Infrastructures de recharge et Véhicules Electriques (IVE) assure le rôle de responsable d'affaires, responsable technique ou celui de l'ingénieur dans la phase d'étude de faisabilité d'un projet de mobilité électrique. Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, le titulaire de la certification réalise les activités suivantes :

- Elaboration d'une stratégie de déploiement d'une offre de service en mobilité électrique

Il définit la stratégie du déploiement de l'offre de mobilité électrique à mettre en œuvre sur un territoire en termes de moyens techniques, financiers et humains les mieux adaptés, les performances alliant les aspects techniques et sécuritaires sont au centre de ses préoccupations.

- Conception du véhicule électrifié dans son écosystème

Il conçoit des solutions techniques de mobilité électrique : la faisabilité technique au sein du bureau des études et/ou du bureau des méthodes, analyse des performances techniques tenant compte des contraintes de sécurité, étude de prix et de rentabilité financière.

- Pilotage de projet et gestion d'affaires en mobilité électrique

Après les phases de négociation, le titulaire de la certification encadre les projets de mobilité électrique en optimisant les paramètres de coûts, de délais, de qualité et d'environnement en tenant compte des spécificités des clients).

La certification atteste que le titulaire possède les compétences suivantes:

Analyser et caractériser un territoire en termes de démographie, déplacement des populations, modalités de déplacements, typologie du terrain, culture, contexte économique et social afin d'identifier le besoin en mobilité électrique et sa pertinence sur le territoire.

Elaborer un plan de déploiement de mobilité électrique sur un territoire en conformité avec le besoin identifié afin de définir un cahier des charges.

Concevoir un système mécanique / mécatronique partie intégrante du véhicule électrique ou de son infrastructure de charge ou un dispositif de propulsion, de freinage électrique et de gestion de l'énergie embarquée dans le véhicule ainsi que son interaction avec le réseau.

Assurer le jalonnement et la planification d'un projet collaboratif de mobilité électrique pour garantir le délai, la qualité, le coût des livrables.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises industrielles, de bureaux d'études et d'ingénierie, d'organismes de Recherche & Développement en relation avec différents services et intervenants (production, méthodes, qualité, marketing, commercial, clients, fournisseurs, prestataires de services, ...).

Les entreprises appartiennent aux secteurs de l'écosystème de la mobilité électrique : transport, énergie, infrastructure.

Des postes au sein de collectivités (communautés de communes, Régions, agglomérations...), bien que ces postes n'existent pas de manière significative à ce jour compte tenu du niveau de déploiement actuel - en expansion - des services de mobilité électrique en France et dans le monde.

- Chef de projet infrastructure de recharge
- Ingénieur support
- Ingénieur d'études
- Ingénieur de conception ou de R&D
- Responsable technique infrastructure de recharge
- Chargé d'affaires en ingénierie d'infrastructure de recharge

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation

H2502 : Management et ingénierie de production

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

L'évaluation de la séquence industrielle est réalisée sous quatre formes :

- Evaluation par le tuteur entreprise du travail fourni :
  - o Atteinte des objectifs
  - o Aptitudes professionnelles et comportementales : tenue, présentation, assiduité, ponctualité, intégration, relationnel, organisation...
- Evaluation par le tuteur académique des revues de projet :
  - o Respect du cahier des charges et des jalons
  - o Clarté de la synthèse
- Rapport de thèse professionnelle
- Soutenance

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- Le Président du Jury - 2 membres du corps enseignant représentant les différents domaines - Le Directeur de la Formation - 4 professionnels extérieurs désignés
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- Le Président du Jury - 2 membres du corps enseignant représentant les différents domaines - Le Directeur de la Formation - 4 professionnels extérieurs désignés
En contrat de professionnalisation	X	- Le Président du Jury - 2 membres du corps enseignant représentant les différents domaines - Le Directeur de la Formation - 4 professionnels extérieurs désignés
Par candidature individuelle	X	- Le Président du Jury - 2 membres du corps enseignant représentant les différents domaines - Le Directeur de la Formation - 4 professionnels extérieurs désignés
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	- Le Président du Jury - 2 membres du corps enseignant représentant les différents domaines - Le Directeur de la Formation - 4 professionnels extérieurs désignés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de projets en infrastructures de recharge et véhicules électriques (MS)" avec effet au 02 janvier 2011, jusqu'au 17 mars 2021.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

16 à 24 certifiés par an

**Autres sources d'information :**

[www.ensam.eu/](http://www.ensam.eu/)

[www.cge.asso.fr/](http://www.cge.asso.fr/)

[ENSAM](http://www.ensam.fr/)

**Lieu(x) de certification :**

École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers  
151 boulevard de l'Hôpital  
75013 PARIS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Campus ENSAM de Lille  
8 bv Louis XIV - 59046 Lille

**Historique de la certification :**

La certification a été créée en 2011. Elle a été délivrée tous les ans depuis sa création.